

LE TEMPS

Hydraulique Mercredi 19 juin 2013

Les barragistes valaisans tirent la sonnette d'alarme

Par Marie Parvex

L'énergie hydraulique n'est plus rentable: les barragistes valaisans tirent la sonnette d'alarme L'or bleu a perdu les deux tiers de sa valeur et n'est actuellement plus rentable. Cela dévalue aussi les concessions hydrauliques qui doivent se renégocier dans les 30 prochaines années

L'hydraulique valaisanne tire la sonnette d'alarme. L'or bleu n'est plus rentable et il faudrait que la politique fédérale et cantonale s'en préoccupe.

Début juin, les Forces motrices valaisannes (FMV) s'inquiétaient vivement de la baisse du prix de l'électricité. Jusqu'à espérer une sortie rapide du nucléaire pour désengorger le marché. Lundi soir, le président de l'association des communes concédantes (propriétaires des droits d'eau, ndlr), Damien Métrailler, a expliqué les mêmes enjeux à l'assemblée générale des Verts valaisans. «Certaines sociétés d'exploitation envisagent de cesser la production sur certaines centrales du Valais central parce que cela ne vaut plus la peine économiquement», affirme-t-il, sans révéler de quels ouvrages il s'agit. Probablement des barrages qui ont dû faire l'objet de travaux récents, pas encore amortis, ce qui augmente les coûts de production. «La production coûte 6 à 7 centimes le kWh en moyenne pour un barrage dont les investissements sont amortis et quelque 10 centimes dans le cas contraire», explique Damien Métrailler. Mais avec un prix de 5 centimes sur le marché aujourd'hui – contre 16 en 2008 –, l'hydraulique est déficitaire.

Les FMV sont dans une excellente situation financière, avec des capacités d'investissements qui lui permettront probablement de faire face aux années qui viennent. L'enjeu de sa mobilisation, et de celle des communes concédantes, n'est donc pas uniquement immédiat. Il concerne aussi le «retour des concessions», qui va s'échelonner entre aujourd'hui et 2045 environ. Le prix de l'électricité pèse en effet deux tiers de la valeur d'un barrage. Si, au moment du terme des concessions actuelles, l'hydraulique n'a pas redressé la tête, le Valais pourrait n'avoir dans les mains que des concessions à très faible valeur.

Les Valaisans désignent la production éolienne et solaire – largement subventionnée et arrivée en masse sur le marché européen – comme responsable de l'effondrement des prix. «L'énergie solaire a un prix de revient de 15 à 20 centimes par kWh, explique Pascal Gross, président des FMV. Mais le fonds fédéral appelé rétribution à prix coûtant (RPC) rémunère le producteur à 25 centimes le kWh.» Cette concurrence existe aussi sur le marché européen. «En Allemagne, ce sont 70 000 MW de nouvelles énergies renouvelables subventionnées qui ont été installés ces dernières années, souligne Damien Métrailler. Soit 35 fois la puissance de Cleuson-Dixence mais pour une subvention 100 fois supérieure au chiffre d'affaires de la centrale valaisanne.» Il souligne aussi la concurrence des

centrales à charbon d'Allemagne de l'Est. «L'Allemagne est sortie très rapidement du nucléaire, explique-t-il. Mais au premier hiver froid, elle a remis en service des centrales à charbon qui produisent à 3 ct le kWh et ce sans qu'elles ne paient aucune taxe CO2.»

Cet argumentaire permet aux barragistes d'affirmer qu'il convient de subventionner l'hydraulique, estimant qu'elle est renouvelable, indigène et nécessaire pour réguler le réseau européen.

Jusqu'à aujourd'hui, l'hydraulique permettait de produire de l'énergie aux heures de pointe. Le reste du temps, l'approvisionnement reposait sur le nucléaire, qui produit une énergie constante, dite de ruban. L'hydraulique se négociait donc cher sur le marché européen. Mais l'entrée en scène du solaire et de l'éolien a remis en question le positionnement de l'hydraulique en produisant dans les mêmes créneaux horaires et de manière imprévisible. «Le plus menacé, c'est l'hydraulique au fil de l'eau, qui produit une énergie de ruban qu'on ne peut pas vendre au meilleur moment sur le marché», explique Paul Michellod. Les FMV possèdent de nombreux aménagements au fil du Rhône, et ont deux nouveaux projets de turbinage. La société est donc largement concernée par cette question. Tout comme la Suisse, puisque 60% de la production hydraulique helvétique est de ruban. La bonne santé financière des FMV est d'autant plus cruciale pour le canton qu'elle est appelée à devenir la société centrale qui gèrera la production, la distribution et la vente de l'électricité valaisanne, quand le Valais aura récupéré l'exploitation de ses barrages au terme des contrats de concession.

«Il est impératif de prendre en compte la qualité de l'électricité dans le calcul de son prix, souligne Paul Michellod. L'hydraulique n'est pas de la même qualité que le solaire, l'éolien ou le nucléaire parce qu'elle permet de constituer une réserve et de produire à la demande très rapidement. C'est une nécessité pour l'ensemble de l'Europe.» Les barragistes fondent leurs espoirs dans ce nouveau positionnement. «Il faut croire à l'hydraulique», assure Damien Métrailler.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA